

JOURNAL D'AGRICULTURE.

Après avoir créé l'homme, Dieu le plaça dans le Jardin d'Eden pour le cultiver et le garder.—[Genèse, II, 15.]



Heureux les cultivateurs, s'ils savaient apprécier les avantages de leur condition.—[Virgile.]

Vol. 3 St. Hyacinthe,—Province de Québec,—Mercredi, 10 Janvier 1872 Nos 15

Courrier de St Hyacinthe



Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois et sont de pas moins de 6 mois, strictement payables d'avance. Une augmentation de 33 1/2 p cent sera faite aux retardataires. Pour discontinuer il faut avoir payé tous arrérages, et donner un mois d'avis par écrit.

TARIF DES ANNONCES.

Première insertion, 8 cts. par ligne, chaque insertion subséquente, 2 cts. Adresses d'affaires, \$3 par année. Annonces Commerciales, et autres traitées de gré à gré.

JOURS DE PUBLICATION.—Edition semi-quotidienne, Mardi, Jeudi, Samedi. Edition Hebdomadaire, Vendredi. *The Farmer's Journal*, Jeudi. Le *Journal d'Agriculture* paraît le Mercredi de chaque semaine. Le prix de l'abonnement est de Un écu, ou 50 cts: d'avance. Pas d'avance \$1.

.
Camille Lussier, propriétaire-éditeur imprimeur; Bureaux-Imprimerie-résidence, maison en briques à deux étages, coin nord des rues Cascades et St. Hyacinthe, St Hyacinthe.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

3 fois par semaine, 12 mois, \$3, 6 m. \$1-50
do Et. Un. 12 mois \$4; 6 m. \$2
1 fois par semaine, 12 mois \$1-50, 6 m. 75c
do Et. Un. 12 mois \$2.00, 6 m. \$1
1 an d'avance, 1 f. par semaine Can. \$1
" " " " E U \$2 g b
Farmer's Journal, 12 mois d'avance \$1
Toutes lettres, etc., doivent être adressées, (franc de Port) comme suit.

CAMILLE LUSSIER,
Bureau du Courrier
St. Hyacinthe,
P. Q

ORDRE DE MILICE.

Un des derniers ordres de milice donne le rapport des concours de tir de la dernière saison. Nous y voyons qu'un des hommes de la compagnie du capt. Doherty de cette ville, M. G. Kinehan a obtenu deux prix, l'un comme homme du bataillon et l'autre comme homme de la compagnie de St. Hyacinthe, ce qui lui donne \$15 et deux médailles. Ce succès fait honneur à M. Kinehan et à sa compagnie.

Nous voyons aussi que M. M. J. Gendron, de St Pie, N. Sicotte de St Simon et H. Hibbard de Sorel ont également obtenu chacun un prix.

—La *Shipping Gazette*, du 12 décembre, annonce que les pêcheurs de corail ont eu de grands succès pendant l'été dernier. Trois cent onze bateaux sont partis de Torre del Greco, en avril et en mai, pour les côtes de la Calabre, de la Sicile, de la Sardaigne et de l'Afrique, et sont revenus à l'exception d'un seul qui a été perdu avec une quantité de corail estimée à trois millions de francs. Le nombre d'hommes employés dans cette pêche était de 3,110.

ACCIDENT.—A Roxton Falls, le 27 décembre dernier, un brave et honnête cultivateur, M. Nicolas Vincelette, a été tué par la chute d'un arbre. Son fils, Agapite, qui se trouvait avec lui dans la forêt, le prit dans ses bras pour lui prodiguer les premiers soins; mais il expira aussitôt. Le défunt était âgé de 63 ans et 3 mois. Il laisse pour le pleurer une femme très respectable, 6 enfants et 18 petits enfants.

Le rapport annuel du chef de Police de Montréal est prêt et montre que 18,584 arrestations ont été faites durant l'année qui vient de s'écouler. Ivrognes arrêtés 4,636; vol avec effraction 18. Il y a dans la cité 41 maisons de prostitution où logent 131 personnes. Les licences de voitures ont rapportées \$24,881; licences de chiens \$4,127; vente du lait \$299.

—Vendredi dernier, le Dr. Catellier, de l'Hôpital de la Marine, était appelé à Saint Jean Port Joly, par son confrère le Dr. Roy pour l'aider dans une opération chirurgicale. Il s'agissait d'enlever les pieds à un pauvre marin naufragé dans la tempête du mois de novembre. Ce marin faisait partie de l'équipage de l'*Alma*. Ils étaient quatorze. Une fois le navire brisé dans la tempête, ils tentèrent de se sauver dans une chaloupe: la chaloupe fut hrisée par la glace. Ils restèrent donc dans un morceau de glace, peu vêtus, par un froid intense. Ils traversaient du mieux qu'ils pouvaient d'un morceau de glace à un autre, espérant ainsi gagner terre. Mais en sautant ainsi de banquise en banquise, ils se séparèrent, dix se trouvant sur un glace pendant que les quatre autres ne pouvaient les joindre.

Un peu plus tard un des quatre se trouva entièrement seul. C'est celui-là qui s'est gelé les pieds.

Celui qui les a tous sauvés est un jeune homme de 18 ans, M. Baling, gardien du phare de St. Jean.

De la maison de son père, au moyen d'une lunette d'approche, il avait vu le naufrage. La tempête l'empêcha bientôt de distinguer où était l'équipage. Néanmoins, il sauta dans un canot et se dirigea à peu près, à travers les glaces. Enfin il rejoignit les 10 hommes, et les déposa sur le rivage à 4 heures d'où il était parti. Il retourna aussitôt et ramena les quatre autres, au milieu des plus imminents périls. En Angleterre, ce jeune homme aurait assurément une médaille de sauvetage.

Tous ces naufragés ont été recueillis chez les habitants de la côte, et traités avec le plus grand soin. Presque tous sont malades et reçoivent les mêmes attentions que s'ils étaient de la famille si bien que plusieurs de ces matelots anglais disent qu'ils ne quitteront plus jamais d'aussi braves gens.—*Journal*.